



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA PROVINCE DE HAINAUT ALLIE ORTHODOXIE FINANCIÈRE ET CAPACITÉ D'ACTION

FEU VERT DE LA COUR DES COMPTES SUR LES CHIFFRES DU BUDGET 2016

LE BUDGET 2016 DE LA PROVINCE DE HAINAUT A ÉTÉ VOTÉ, CE 3 DÉCEMBRE 2015 APRÈS LES DERNIÈRES RÉPONSES APPORTÉES AUX QUESTIONS ET REMARQUES DES CHEFS DE GROUPE DU CONSEIL PROVINCIAL. LE PS ET LE MR L'ONT APPROUVÉ, LE CDH S'EST ABSTENU ET ECOLO A VOTÉ CONTRE. CE BUDGET, CONSIDÉRÉ COMME « PRUDENT ET RÉALISTE » PAR LA COUR DES COMPTES, AFFICHE UN LÉGER BONI DE 55.352 € À L'EXERCICE PROPRE. IL EST PRÉSENTÉ COMME L'EXPRESSION D'UNE STABILITÉ FINANCIÈRE RETROUVÉE PAR LA PROVINCE SANS ATTEINTE AUX POLITIQUES EXTERNES QU'ELLE MÈNE EN FAVEUR DU CITOYEN ET DES COMMUNES DU HAINAUT.

C'est un **message de satisfaction teinté de prudence** qu'a souhaité livrer le Président du Collège Provincial Serge Hustache en conclusion d'une session budgétaire ayant permis de tirer un bilan transparent de l'ensemble des politiques provinciales à mi-mandat.

Satisfaction car la sérénité affichée par la Province au regard de ses chiffres ne relève pas du seul constat de la majorité.

Dans son rapport sur le projet de budget 2016, **la Cour des Comptes confirme le constat d'une saine gestion et l'efficacité des mesures de maîtrise budgétaire** prises depuis 2010. « **Cette évaluation positive de l'Institution constitutionnelle chargée de contrôler les finances publiques est assurément ce qui me réjouit le plus après les années d'efforts consentis,** relève Serge Hustache. **J'y vois la reconnaissance d'une crédibilité retrouvée** ».

La prudence dans l'inscription des recettes fiscales, l'intégration des crédits nécessaires au financement des cotisations de solidarité, la stabilisation de la trésorerie et la poursuite de mesures d'économies telles que le moratoire sur le personnel sont autant d'actes relevés par la Cour qui considère que « **les soldes budgétaires de l'exercice propre et de l'exercice global peuvent être qualifiés de réalistes** ». Pour rappel, si l'exercice propre se présente en équilibre, le solde budgétaire général s'élève à 21,3 millions.

LA MODERNISATION SE POURSUIT

« Pour la cinquième année consécutive, nous nous trouvons donc dans une parfaite orthodoxie financière au regard de la Cour, relève Serge Hustache. Les remarques qui nous

sont formulées ne portent que sur des considérations de forme que nous rencontrerons prochainement ».

La Province n'en gardera pas moins le **cap de la rigueur** en poursuivant le plan de modernisation mis en œuvre pour réduire les dépenses de fonctionnement, augmenter les recettes et maîtriser la masse salariale. « Un **comité de monitoring** a, pour cela, été mis en place sous l'autorité du Directeur général provincial. L'une de ses missions est d'analyser, de manière non linéaire, les besoins en personnel pour permettre à chaque institution de remplir ses missions ».

Faire aussi bien avec moins de moyens ? Cette philosophie de la Province de Hainaut se traduit par la recherche de synergies internes et par une adaptation des cadres. Une démarche souvent difficile à laquelle **la majorité veut associer l'ensemble des partis**. Le Conseil provincial a ainsi eu l'occasion de se pencher, sans tabou, durant quatre séances de commission, sur l'état d'avancement des actions provinciales et sur les obstacles rencontrés.

« La majorité a entendu les remarques de l'opposition sur la **supracommunalité** et le **développement durable**, poursuit le Président du Collège. Qu'elle sache que ces deux axes figurent parmi nos priorités ». Le Hainaut a en effet été la première Province à assumer ses responsabilités en matière de participation au financement des zones de secours (6,3 millions). Elle se trouve en mesure de justifier la même somme en termes d'actions directes au profit des communes par le biais d'un catalogue de services qu'elle leur offre.

Au travers de son plan **stratégique et opérationnel ADhésioN**, dont la qualité est unanimement reconnue au sein du Conseil provincial, le Hainaut a la chance de pouvoir s'appuyer sur une administration ayant intégré les valeurs de gouvernance et d'excellence.

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT

Mais au-delà de ce fonctionnement quotidien efficace, le Collège provincial s'est également préservé une réelle capacité d'investir dans ce budget 2016. « Plus de 28 millions sont prévus pour la **préservation et la mise en sécurité de notre patrimoine immobilier** ainsi que pour des constructions nouvelles en matière d'enseignement. Mais la Province n'investit pas que pour elle : elle entend participer à la dynamique des villes et des territoires ». Et Serge Hustache de rappeler la mise en oeuvre progressive d'un **plan de législation** prévoyant une intervention provinciale dans des projets phares tels que la Cité des métiers à Charleroi, l'Eurometropolitan E-Campus à Tournai, le Pôle culturel du gazomètre à La Louvière ou Hainaut-Sécurité en région montoise.

Retrouvez nos reportages vidéos :

https://youtu.be/28L_2v72Mvc

<https://youtu.be/VpUrv9Lcl4>